

CHAPITRE LI

Comment les prêtres doivent assister les mourants.

Saint Liguori a dit : *Dùm ægrotus in agone manet, sacerdos oportet ne unquam illum deserat* (1). En effet, un confesseur doit autant que possible assister son malade jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir : c'est la pratique des saints confesseurs. Les derniers moments, comme on le sait, sont critiques ; d'un côté les frayeurs de la mort, et de l'autre, les assauts du démon qui redouble d'efforts : combien une ame a besoin de secours à sa dernière heure !

Dans les visites qu'on fait aux mourants, il faut leur dire en peu de mots des choses qui les portent à la patience, au regret de leurs péchés, au détachement de toutes les choses de la terre, à l'amour de Dieu, à la confiance en sa miséricorde et à la soumission à sa volonté sainte.

Quand ils sont fort affaiblis, il faut leur dire peu de choses à la fois, de crainte de les fatiguer, faire une pause entre ce qu'on leur dit, plus ou moins longue,

(1) Prax. conf., n. 185.

selon leurs forces, et choisir ce qui convient à l'état où ils se trouvent. Il faut aussi leur parler d'une voix douce, à moins qu'ils ne soient sourds ; car ordinairement les moribonds entendent mieux qu'ils ne faisaient dans la santé, et des paroles trop fortes les fatiguent. Quand ils éprouvent de grandes souffrances, il est à propos de les porter à unir leurs douleurs à celles de Jésus-Christ et des saints martyrs, leur disant qu'une heure dans le purgatoire est plus dure qu'un jour entier dans les souffrances qu'ils endurent ; qu'en souffrant les peines du purgatoire ils ne mériteraient rien, mais qu'en souffrant comme ils souffrent, ils s'épargnent les peines du purgatoire et méritent en même temps une récompense dans le ciel ; et que c'est pour cela qu'il y a double profit à souffrir en ce monde, puisque les peines sont plus légères et qu'elles sont récompensées pendant l'éternité. On peut ensuite leur faire un petit tableau des souffrances qu'ont endurées les martyrs, et même leur dire que si on les tirait de leur lit et qu'on les jetât dans un grand feu où ils souffrirent sans mourir, leur tourment serait bien plus grand qu'il n'est ; et que c'est ce qui arrive à ceux qui n'ont pas entièrement satisfait à la justice de Dieu pour la peine due à leur péché, car leur ame, après leur mort, est jetée dans le feu du purgatoire, incomparablement plus violent que toutes les douleurs de ce monde. D'où l'on conclura qu'ils doivent remercier Dieu des maux qu'il leur fait endurer et les supporter patiemment.

Lorsqu'on voit qu'un moribond craint trop la mort, on peut lui dire que la mort est comme un fantôme qui

est redoutable, quand on ne l'envisage que de loin, mais qui n'est rien, quand on le voit de près; que l'on ne souffre pas plus en mourant que lorsqu'on s'endort, et que même la mort est en quelque manière moins à craindre que le sommeil, si on la considère en elle-même, puisque dans le sommeil nous perdons tout sentiment et toute connaissance, et que par la mort nous passons d'un état de ténèbres à un état plein de connaissance et de lumière, d'un état de misère à un état infiniment heureux, si nous avons le bonheur de nous trouver en grace avec Dieu. Il est vrai, personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine et nous devons toujours avoir une certaine crainte; mais cette crainte ne doit pas nous faire désirer de vivre longtemps, puisque nous l'aurons toujours, quelque longue que soit notre vie, et que ce sera toujours de la bonté et de la miséricorde de Dieu, ainsi que des mérites de Jésus-Christ, que nous devons attendre notre bonheur.

Si le mourant craint trop les jugements de Dieu, quoiqu'il ait mis ordre à sa conscience par une bonne confession, il faut lui dire que ce qui doit nous faire appréhender les jugements de Dieu, ce sont nos péchés, et qu'en vivant plus longtemps nous ne faisons que les multiplier, et qu'ainsi il vaut mieux paraître à présent devant notre juge que d'attendre plus longtemps, puisqu'on aura un moindre compte à rendre; d'ailleurs, doit-on ajouter, le meilleur moyen d'obtenir le pardon de ses fautes et d'avoir un jugement favorable, est de faire à Dieu le sacrifice de notre vie; car ce sacrifice est l'acte d'amour de Dieu, le plus parfait que nous puissions faire.

Si le malade est enfin attaqué de pensées de désespoir, il faut lui dire que quand Dieu ne veut pas pardonner il ne donne pas le temps de faire pénitence, ou il n'inspire pas le regret du péché ni la crainte de ses jugements; et que l'idée et le repentir qu'il a de ses fautes, et la crainte des châtimens qu'il ressent, sont autant de dons que Dieu lui fait pour le disposer au pardon qu'il veut bien lui accorder en vertu des mérites de Jésus-Christ, qui sont infiniment plus grands que tous les crimes du monde; et qu'ainsi il doit mettre toute sa confiance en ces mérites et dire avec saint Bernard. Mon Dieu, vos mérites sont les miens, *merita tua sunt merita mea.*

Un prêtre qui assiste un mourant doit le porter à produire des actes intérieurs des vertus théologales; mais la meilleure manière de l'y porter, surtout quand il a de la peine à parler, et à plus forte raison s'il est à l'agonie, est de lui prononcer ces actes distinctement, afin qu'en les entendant il les suive d'esprit et de cœur. Voici à peu près les actes qu'on peut lui suggérer (1) : « Je crois en vous, ô mon Dieu! parce que vous êtes la vérité infallible. — J'espère en vous, miséricorde sans bornes, et je ne serai jamais confondu; — je vous aime, bonté infinie : ah ! que je meure de votre amour, vous qui êtes mort pour l'amour de moi; — mon Dieu, ne permettez pas que je vous perde; je ne veux que vous; bonté infinie, je vous aime et veux vous aimer

(1) Les actes qu'on doit suggérer le plus souvent aux moribonds sont des actes d'amour et de repentir.

éternellement. — Mon Sauveur, qui dans peu de temps serez mon juge, pardonnez-moi; je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé et préfère la mort plutôt que de vous offenser de nouveau. — Sang de Jésus, lavez-moi; passion de Jésus, sauvez-moi. — Mon Dieu, que je meure pour vous voir. — O belle patrie, patrie d'amour! quand vous verrai-je? — mon Dieu, quand vous aimerai-je dans le ciel, et que je n'aurai plus à craindre de vous perdre? — Mon Dieu et mon tout, je suis content de tout quitter pour aller jouir de vous; purifiez mon âme, afin qu'elle soit digne de vous. — Père éternel, par l'amour de Jésus votre fils, donnez-moi votre grâce; je vous remercie de tous les biens que vous m'avez faits pendant ma vie; mais ce ne sera que dans le ciel que je pourrai vous en bien remercier. — O Marie! le temps est venu d'aider votre serviteur; ma bonne mère, ne m'abandonnez pas, priez Jésus pour moi. »

Quand le moribond est près d'expirer, il faut lui suggérer les actes suivants, sans pause et d'une voix plus forte: « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. Mon Jésus et mon amour, je vous recommande mon âme, que vous avez rachetée de votre sang. Mon Dieu, aidez-moi; permettez-moi d'aller vous aimer dans le ciel pendant l'éternité. Mon divin Sauveur, je vous aime; je me repens de mes péchés: ah! au moins, si je ne vous avais jamais offensé. O Marie, mon espérance! secourez-moi, priez Jésus pour moi; ma bonne mère, aidez-moi en ce moment d'où dépend mon sort pour l'éternité. Saint Joseph, secou-

rez-moi. Saint Michel archange, défendez-moi. Mon bon ange, assistez-moi. Mon saint patron, tous les saints et saintes du paradis, priez pour moi. Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme. Amen. »

Le crucifix est d'une plus grande utilité pour exciter les mourants à des actes de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, de patience et de toutes sortes de vertus. C'est pourquoi, il est à propos que ceux qui les assistent tiennent un sous leurs yeux pendant qu'ils leur parlent et le leur donnent à baiser de temps en temps.

Quand un moribond a perdu toute connaissance, il ne reste plus qu'à faire des prières pour lui, soit celles des agonisants, soit d'autres. Cependant, quoiqu'il paraisse n'avoir ni connaissance ni sentiments, il est encore bon de lui prononcer quelque acte d'amour, de confiance et de contrition, tels que ceux-ci: « Mon Dieu, je ne veux plus respirer que pour vous aimer. — Je vous consacre tous les moments de ma vie. — Je vous donne mon âme, vous l'avez rachetée; prenez-en possession pour le temps et pour l'éternité. — Je mets mon espérance en vous, ne me rejetez pas. — Je vous demande pardon de tous mes péchés et suis bien résolu de ne plus vous offenser; pardonnez-moi donc comme vous avez pardonné à tant d'autres pécheurs, et ne permettez pas que je tombe jamais dans la mort éternelle que j'ai méritée. »

Saint Liguori, donnant aux prêtres des avis concernant l'agonie des moribonds, s'exprime ainsi: « *Cum infirmus ad agonem pervenit, solitis ecclesiae armis, ad eum juvandum quantum potest, sacerdos utatur: 1° scœ-*

pius infirmum aquâ benedictâ aspergat, præsertim si diabolicis tentationibus exagitur, dicendo : *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus.* 2° Crucis signaculo eum muniat et benedicat, dicens : *Benedicat te Deus pater qui te creavit ; benedicat te Filius qui te redemit ; benedicat te Spiritus sanctus qui te sanctificavit.* 3° Salvatoris necnon Mariæ aliquam imaginem sæpius osculandam præbeat. 4° Curet ut infirmus lucretur omnes indulgentias quas potest, et præsertim accipiat benedictionem in articulo mortis, Benedicti XIV, cum indulgentiâ plenariâ. 5° Identidem suggerat aliquam sententiam doloris, conformitatis, spei in Domini passionem, ac beatæ Mariæ intercessionem, necnon desiderii videndi Deum. Curet tamen sacerdos interval- lum aliquod interponere, ut infirmus habeat et rumi- nandi tempus et quiescendi. 6° Studeat ut sæpissimè SS. Jesu et Mariæ nomina, saltem corde, si loqui non potest, invocet ac multoties dicat orationem illam : *Maria, mater gratiæ, etc.* 7° Agonis tempore faciat ut circumstantes pluries beatæ Mariæ virginis litanias pro ægroto dicant. Proderit etiam procurare ut tunc pulsetur campana agonis, ad significandam omnibus instantem mortem expirantis ægroti, ut pro ipso orent. 8° Cùm tempus expirandi instat, sacerdos flebili voce et flexis genibus consuetas ecclesiæ orationes recitet, *Proficiscere, anima christiana, etc.*, ut in fine brevii aut ritualis habentur. 9° Dùm infirmus proximus est ad transitum, tradat ei candelam benedictam, ut teneat et ita in fide mori profiteatur. » *Prax. conf.* n. 276.

CHAPITRE LII.

Comment un confesseur doit se conduire avec les condamnés à mort.

Quand vous avez été appelé, en qualité de confesseur, auprès de quelqu'un de ces malheureux, n'avez-vous rien négligé pour gagner sa confiance, lui inspirer de saintes dispositions et le préparer à faire une sainte mort ? (Dans un cas aussi pénible et aussi difficile, le confesseur est obligé de traiter son pénitent avec toute la charité et toute la patience possibles, afin de gagner sa confiance, de le toucher et de le ramener à son devoir. Quant à la manière de le diriger, il doit, 1° dès sa première visite, ranimer le courage de cet infortuné et le porter à la pratique des vertus héroïques de force, de patience et de résignation à la volonté divine, lui disant que s'il accepte la mort volontiers pour l'expiation de ses péchés et satisfaire à la justice de Dieu, il est sauvé, et sauvé avec un immense mérite dont il recevra la récompense dans le ciel ; 2° l'engager ensuite à se confesser et à dire sans crainte tous